

CONDITIONS DE VENTE ET D'UTILISATION DES REDEVANCES NORDIQUES  
A L'ESPACE NORDIQUE DE LA VALLEE DES ENTREMONTS

## 1. CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **Définition des présentes conditions générales :**

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation des redevances nordiques en Savoie sont accessibles à tout moment par la clientèle individuelle sur le site [www.entremonts.fr](http://www.entremonts.fr) en consultation et téléchargement; elles prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Ces conditions générales et particulières de vente pourront être modifiées par l'espace Nordique de la Vallée des Entremonts sans préavis. Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande du client. L'acquisition de la redevance nordique implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

La structure Espace Nordique de la Vallée des Entremonts ci-après dénommée « l'exploitant »

L'Espace Nordique de la Vallée des Entremonts est une régie intercommunale gérée par la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, dont Le siège est ZI Chartreuse Guiers 38380 ENTRE DEUX GUIERS.

### **La redevance nordique**

Les forfaits Nordic Pass sont des redevances : leur création, leur zone de validité, leur tarif ont fait l'objet d'une décision de l'autorité organisatrice au sens de la Loi Montagne, n° 85-30 du 9 janvier 1985. L'article L2333-81 du code des collectivités, en vigueur depuis le 15 avril 2006, en précise les dispositions.

La redevance nordique est un titre de participation financière. Son produit est intégralement affecté à l'entretien des pistes de ski de fond, itinéraires raquettes et autres aménagements, aux opérations assurant le développement et la promotion du ski nordique, à la mise en sécurité des pratiquants et à la proposition de différents services.

La redevance nordique, ci-après dénommée « Nordic pass », permet l'accès au domaine nordique sécurisé, balisé et damé. Elle peut permettre une pratique de l'activité à la saison, à la semaine ou à la journée. Tous les Nordic Pass sont strictement personnels, incessibles et intransmissibles. Ils doivent comporter une date de validité.

Le Nordic Pass doit être porté de manière visible et être présenté à chaque contrôle effectué par le personnel du service des pistes, tout au long de sa période de validité. Pour les Nordic Pass valables plusieurs jours, la photographie de l'utilisateur est obligatoire, et l'utilisateur devra pouvoir justifier de son identité y compris lors du contrôle sur pistes. Les personnes bénéficiant d'un tarif préférentiel devront pouvoir justifier de celui-ci lors du contrôle.

L'absence de redevance ou l'usage détourné ou falsifié de redevance donne lieu à l'application du tarif journée vendu sur piste, ainsi qu'au retrait de la redevance détournée.

### **Perte, vol ou non utilisation**

Le montant de ces Pass ne pourra être ni remplacé ni remboursé, même partiellement, pour quelque cause que ce soit (perte, vol, maladie, accident,...). Les interruptions ou limitations de service, notamment pour cause de mauvais temps ou enneigement insuffisant ne donnent droit à aucune compensation.

### **Tarifs**

Le montant de la redevance est fixé :

- par une Assemblée Générale de Nordic France, association regroupant les différentes associations départementales pour les redevances à validité France entière.
- par une Assemblée Générale de la Fédération Rhône-Alpes Nordique pour la redevance à validité Rhône-Alpes.
- par une Assemblée Générale de Savoie Nordique pour la redevance à validité 73.
- par une délibération du conseil communautaire Cœur de Chartreuse pour les redevances en vigueur à l'espace Nordique des Entremonts. Les prestations sont facturées en euros et TTC, la TVA est non récupérable.

Les tarifs des Nordic Pass sont affichés sur les différents points de vente. En ce qui concerne la vente en ligne, ils sont affichés sur le site [www.entremonts.fr](http://www.entremonts.fr)

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date d'envoi de la commande par l'acheteur (paiement par carte bancaire, ou cachet de la Poste faisant foi pour un envoi par courrier).

La grille tarifaire prévoit des réductions qui seront accordées uniquement sur présentation des justificatifs correspondants. La détermination de l'âge du client à prendre en compte est celui du jour de l'achat.

### **Vente**

Les Nordic Pass 73, Nordic Pass Rhône-Alpes, National et Nordic Pass massif de Chartreuse peuvent être vendus en prévente, avant l'ouverture de l'Espace Nordique de la vallée des Entremonts.

Le paiement pourra s'effectuer soit en ligne, soit par courrier, pour les paiements par chèques-vacances notamment.

## **2. CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE**

L'achat à distance de redevances nordiques s'effectue par une commande en ligne en se connectant à l'adresse Internet : [www.entremonts.fr](http://www.entremonts.fr)

### **Modalités de commande à distance**

La commande de redevances nordiques en ligne ne sera enregistrée sur le site [www.entremonts.fr](http://www.entremonts.fr) que si le client s'est clairement identifié, en complétant le formulaire en ligne avec ses informations personnelles.

Cette identification lui permettra ainsi d'obtenir l'accès au paiement de sa commande.

Pour finaliser la commande, le client doit accepter dans le formulaire en ligne les présentes conditions de Vente des redevances nordiques. Il peut accepter, sans obligation, l'envoi de lettres d'information par l'Espace Nordique de la vallée des Entremonts sur son adresse mail.

Conformément à l'article 1369-5 du Code civil : le client a à tout moment la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

### **Modalités de règlement par carte bancaire**

Le prix des produits commandés est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros par carte bancaire à distance (CB, Visa, Mastercard....). Le paiement par carte bancaire est sécurisé via la

Caisse d'Epargne, qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat.

À aucun moment, l'Espace Nordique de la vallée des Entremonts n'a connaissance des numéros de carte bancaires que le client doit fournir, l'Espace Nordique de la vallée des Entremonts est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de la commande a été effectué sur son compte.

### **Accusé de réception de la commande**

Toute commande vaut acceptation des tarifs et du service. Une fois la commande conclue sur Internet et confirmée par le client, l'exploitant accusera réception de cette commande par mail et traitera la commande.

### **Rétractation**

Conformément à l'Article L121-21-8 du code de consommation LOI n°2014-344 du 17 mars 2014 -art. 9 (V), le droit de rétractation ne peut être exercé pour ce contrat de vente en ligne de redevances nordiques.

### **Modification, annulation totale ou partielle de commande**

Toute demande de modification ou d'annulation partielle ou totale de commande doit être adressée à l'Espace Nordique de la vallée des Entremonts par lettre ou mail à l'adresse [nordique.entremonts@gmail.com](mailto:nordique.entremonts@gmail.com), l'Espace Nordique de la vallée des Entremonts se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande du client.

### **Livraison de la commande**

Dans le cas d'un achat en ligne, la livraison pourra se faire de deux façons :

Livraison des redevances commandées au domicile du client :

Le client souhaitant recevoir par courrier les redevances nordiques commandées, devra envoyer par mail à [nordique.entremonts@gmail.com](mailto:nordique.entremonts@gmail.com) la photographie du titulaire, récente, de face, sans lunettes de soleil ni couvre-chef (type photo carte nationale d'identité) ainsi que les justificatifs d'âge.

Les commandes seront expédiées sous un délai de 7 jours maximum après réception de la commande, des photos et des justificatifs d'âge.

Le pli contenant la commande sera composé des redevances nordiques commandées et payées par le client et d'un ticket de caisse à conserver.

La livraison de la commande se fera par courrier, à l'adresse indiquée par le client sur le formulaire de saisie. Il ne sera effectué qu'un seul envoi par paiement, quel que soit le nombre de Nordic Pass demandés. Cependant l'exploitant se réserve le droit de faire plusieurs envois s'il le juge nécessaire.

Les frais de port et de traitement de la commande sont à la charge du client.

Récupération sur le site nordique des redevances commandées :

Lorsque l'Espace Nordique de la vallée des Entremonts à ouvert : le client peut récupérer sa commande à la caisse du site nordique correspondant à la redevance achetée. Il devra tenir compte des périodes et horaires d'ouverture des caisses. Avant l'ouverture de l'espace nordique le client peut récupérer sa commande à l'office de tourisme de St Pierre d'Entremont aux horaires d'ouverture habituels.

Selon l'organisation et les possibilités de configuration des caisses, une file prioritaire dédiée au retrait des redevances nordiques commandées en ligne peut être mise en place et signalée.

Lors du retrait, le personnel de caisse du site nordique demandera :

- le mail de confirmation de commande
- une pièce d'identité officielle en vigueur

A défaut de présentation de ces justificatifs, les redevances nordiques commandées ne pourront être délivrées.

La commande sera ensuite remise au client, accompagnée d'un ticket de caisse.

### **Suivi de la commande**

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter l'exploitant par mail :

[nordique.entremonts@gmail.com](mailto:nordique.entremonts@gmail.com)

### **Exonération de responsabilité**

L'Espace Nordique de la vallée des Entremonts n'est tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne de redevances nordiques.

La responsabilité de l'exploitant ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou à la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autres faits qualifiés expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

### **Modes de preuves**

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le client vaut preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur les modules de vente en ligne concernés.

Le client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande.

### **Informatique et Libertés**

Toutes les données bancaires demandées au client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié SSL.

Conformément à l'article de la loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 " Informatique et Libertés ", le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. L'exploitant peut être amené à transmettre les informations recueillies à des tiers.

Si le client souhaite s'y opposer, il peut exercer son droit en s'adressant par mail à :

[nordique.entremonts@gmail.com](mailto:nordique.entremonts@gmail.com)

ou par courrier à :

L'espace Nordique de la Vallée des Entremonts

Le Désert

73690 Entremont-le-Vieux

### **Conservation**

L'archivage des bons de commande est effectué par L'espace Nordique de la Vallée des Entremonts conformément à l'article L 134-2 du Code de la consommation.

Le client peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.

### **Litiges**

Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige, les parties s'obligent à recourir à une procédure de conciliation préalablement à toute procédure contentieuse. A défaut d'accord, le litige sera soumis au tribunal compétent.

Document version du 20 septembre 2020